

la tribune

Les Cantons de l'Est
bien placés pour tirer
profit de la reprise
(p. 7)

Forum

Finance

la grève du Front commun... la grève du Front commun... la grève L'heure du véritable affrontement approche

par Maurice Girard

Comme au théâtre, le gouvernement et le Front commun inter-syndical se sont livrés, au cours des premiers jours de la grève générale et illimitée, à une générale en vue du véritable affrontement qui doit se produire lundi quand les employés des hôpitaux se joindront aux quelque 100,000 grévistes du Front commun déjà sur les piquets de grève.

Vendredi, environ 5,500 syndiqués de la Fédération des Affaires sociales (FAS) de la CSN se sont joints aux quelque 100,000 employés du secteur de l'Éducation (sauf les universités), à la fin d'une semaine qui a été forte en rumeurs de toutes sortes.

Au ministère de la Justice, on indiquait que 2,000 plaintes avaient été ou seraient sur le point d'être signifiées aux grévistes. Plutôt que de faire quelques exemples-types, on préfère porter au maximum le nombre de plaintes qui, dans le cas de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Mon-

tréal, a rapporté 700,000 \$ pour 6,200 plaintes.

D'un côté comme de l'autre, on a fourbi ses armes en vue de ce qui pourrait devenir un des plus durs affrontements entre le gouvernement québécois et ses 250,000 syndiqués du secteur public et parapublic.

D'une part, le gouvernement par l'entremise de son ministre des Affaires sociales Pierre-Marc Johnson a fièrement brandi l'accord de principe signé avec le Rassemblement des infirmiers et infirmières du Québec (RIIQ), que le président de la FAS, M. Yves Lessard, a dé-

noncé comme n'étant guère mieux que les décrets gouvernementaux.

En cette fin de semaine, les rumeurs de toutes sortes n'ont pas manqué. En fin de journée, une station de radio montréalaise disait avoir mis la main sur le projet de loi spécial qui sera déposé à la convocation d'urgence de l'Assemblée nationale, la semaine prochaine, et qui prévoirait la désaccréditation des syndicats et le renvoi des employés qui poursuivront la grève.

Cette nouvelle, qui avait toutes les apparences de la fuite calculée, pourrait faire contrepoids à la démonstration de la force syndicale, samedi, qui devrait se produire sur la colline parlementaire à Québec. De plus, au bureau du premier ministre, on manifestait une ouverture d'esprit, vendredi, à la possi-

bilité de négocier durant le week-end avec certains syndicats.

De façon plus concrète, l'ensemble du personnel hospitalier de la FAS — tant des hôpitaux généraux qui doivent débrayer lundi que dans les centres psychiatriques, qui doivent suivre le lendemain — auront sans doute à la mémoire au moment de se rendre sur les lignes de piquetage la sentence de 120 jours de prison que vient d'imposer la Cour supérieure au président du Syndicat des employés d'entretien de la CTCUM Jacques Morissette pour avoir violé une injonction l'autome dernier.

Le plus étrange dans cette affaire, outre qu'il s'agit de la violation d'une injonction et non pas d'une loi spéciale, c'est que l'injonction avait été prise contre le Syndicat des em-

ployés d'entretien de la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal (CTCUM) pour les empêcher de faire grève, le 10 novembre 1982, en même temps que les membres du Front commun qui débrayaient pour 24 heures.

Présentés comme une obligation stricte du gouvernement, la loi 105 et les décrets gouvernementaux imposent des réductions de salaires équivalentes dans certains cas à 20 pour cent pour trois mois et des conditions de travail que tous les syndiqués de la fonction publique condamnent.

Appels multiples

A Montréal, le porte-parole d'Ur-

gence-médiation, M. Maurice Champagne-Gilbert, a demandé aux syndiqués de remplacer la désobéissance civile par la désobéissance aux ordres de grève pendant que l'Office des personnes handicapées demandait aux parties de respecter leur engagement pris à la Conférence socio-économique sur l'intégration des personnes handicapées et d'assurer les soins appropriés.

L'Association des hôpitaux a demandé au gouvernement d'intervenir avant le débrayage alors que le comité des femmes du conseil central des Syndicats nationaux de Québec dénonçait la misogynie du gouvernement qui s'explique par le fait que 60 pour cent des membres du Front commun sont des femmes et ce pourcentage atteint 75 pour cent à la FAS.



Les professionnels du gouvernement du Québec se sont joints, hier, au mouvement de grève illégale qui paralyse presque toute la fonction publique et parapublique et ils ont manifesté bruyamment devant les édifices gouvernementaux. (Laserphoto PC)

Au moins 35,000 manifestants sont attendus à Québec

QUÉBEC (PC) — On attend entre 35,000 et 50,000 syndiqués aujourd'hui alors que le front commun des employés du secteur public manifesterà à Québec contre les décrets qui fixent leurs conditions de travail jusqu'en décembre 1985.

Il s'agira de la plus importante manifestation depuis novembre 1969, alors qu'une cinquantaine de milliers de Québécois avaient grimpé sur la colline parlementaire pour protester contre la loi 63 sur la langue d'enseignement au Québec.

Les chefs des trois grandes centrales syndicales doivent prendre la parole sur la colline parlementaire en après-midi.

La tenue d'un tel événement a

mis plusieurs services publics en état d'alerte.

La Sûreté municipale prévoit avoir une centaine de policiers sur les lieux, plusieurs étant rémunérés en temps supplémentaire.

Un porte-parole de ce corps policier, M. Jacques Lequerre, a dit ne pas s'attendre à de la violence au cours de la manifestation.

La Sûreté du Québec, le service d'ordre de l'Assemblée nationale et celui du ministère des Travaux publics seront sur place pour protéger les édifices gouvernementaux.

Un des principaux personnages visés par la manifestation, le premier ministre René Lévesque, ne sera pas sur place. Il a quitté la capitale jeudi soir, comme à toutes les fins de semaine, pour Montréal où il habite.

Aucune riposte avant lundi midi

MONTREAL (PC) — Ce n'est pas avant 12 h. 30, lundi, que le ministre des Affaires sociales du Québec prendra des dispositions pour empêcher les débrayages qui doivent avoir lieu dans plusieurs hôpitaux du Québec.

M. Pierre-Marc Johnson a en effet exprimé sa confiance, vendredi après-midi, dans la bonne volonté des membres de la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN qui doivent emboîter le pas, dans 62 hôpitaux québécois, à la grève du front commun des secteurs public et parapublic.

Parrot appuie le Front commun

OTTAWA (PC) — Le syndicat des postiers du Canada, par la voix de son président Jean-Claude Parrot, a exprimé vendredi son appui le plus total à ce qu'il a appelé la courageuse décision des syndiqués du Front commun de déclencher la grève.

"Cette décision des travailleurs et des syndicats du Front commun de se lever en opposition à un gouvernement arbitraire nous donne de l'encouragement et de l'espoir", écrit M. Parrot dans un communiqué.

Selon lui, les gouvernements tant fédéral que provinciaux, ont constamment miné, érodé et attaqué la classe ouvrière en faveur des intérêts des employeurs et des entreprises.

"Les travailleurs en grève au Québec nous rappellent de façon très réelle et très concrète que le gouvernement Lévesque n'est pas en contact avec le peuple. Lévesque a pris le parti d'apaiser le secteur des affaires aux dépens des travailleurs", affirme M. Parrot.

Il fera beau et chaud en février! Vous avez rendez-vous O soleil... chez Eaton

Eaton a devancé dame nature pour vous offrir du soleil en abondance durant tout le mois de février. Tous nos magasins fêtent cet événement avec grand apparat. Il y aura de la mode dernier cri, des rabais avantageux, des démonstrations culinaires, un concours de tonnerre et tout plein d'autres choses! C'est donc une invitation à ne pas manquer... O soleil chez Eaton!



Courez la chance de gagner
Un voyage au soleil!

Inscrivez-vous à notre concours "O soleil chez Eaton"! Vous pourriez gagner un voyage pour deux personnes, comprenant le vol aller-retour par Wardair, plus 7 nuits dans un luxueux hôtel Sheraton à Hawaii, en Floride, au Mexique ou en Jamaïque. Remplissez la fiche d'inscription que vous trouverez au magasin Eaton le plus près de chez-vous.



Sheraton
HOTELS ET ALBERGOS SHERATON INTERNATIONAL
Wardair
Voyages Eaton

La vente de la Cuisinerie
prend son élan aujourd'hui!

Vous devez en profiter au maximum! Pour mieux vous guider, Eaton a conçu un cahier de 24 pages tout en couleurs. Feuilletez-le d'un bout à l'autre! Vous y trouverez des casseroles, de la porcelaine, du verre et de multiples accessoires pour la cuisine. La vente se termine le samedi 26 février 1983. Cahier encarté aujourd'hui même dans La Tribune.



O SOLEIL
CHEZ EATON

EATON

Les 74 et le F-18

Par délicatesse, on ne demandera pas aux 74 Québécois installés à la Chambre des Communes de présenter des excuses à leurs commettants pour leur incapacité à diriger les bénéficiaires prévus du contrat du F-18 à l'est de l'Ontario. Mais on serait porté à leur suggérer de se taire un peu, s'ils n'ont ni arguments ni éléments nouveaux; de vivre leur déconvenue et la nôtre dans le silence. S'ils ne rougissent ni de honte ni de gêne, qu'ils se fassent au moins discrets, qu'ils montrent en tout cas moins d'impatience ou moins d'audace que le président de leur caucus à la Chambre des Communes, Dennis Dawson, ou que le vice-président Bernard Loiselle.

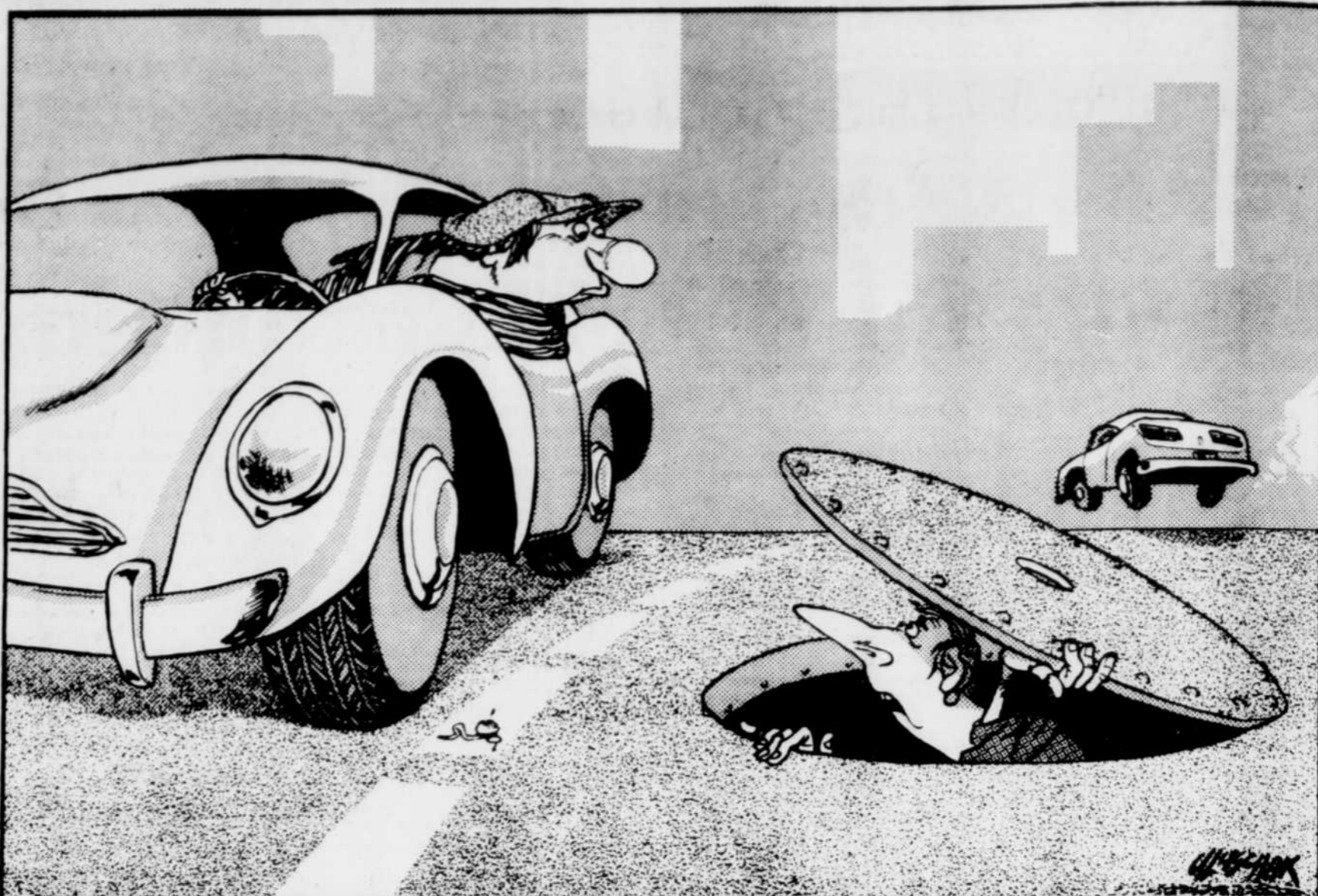
M. Dawson est exaspéré de voir certains de ses collègues se replier sur la défensive. Pour sa part sans remords et sans regret aucun, il soutient qu'il "n'y a pas un député au Québec qui ait à avoir honte de ce contrat" et refuse "de s'embarquer dans le débat stérile des pourcentages". De crainte de s'y mouiller jusqu'aux os? Le vice-président Loiselle affirme pour sa part que les chiffres avancés jusqu'à maintenant ne tiennent pas compte de l'évolution du dossier. Mais il refuse de divulguer de nouveaux chiffres qui viendraient confondre les brailards et les sceptiques. Pas très convaincant.

M. Dawson ne veut pas s'engager dans une guerre

de chiffres. Mais comment veut-il alors évaluer les retombés du contrat? M. Loiselle évoque des chiffres qu'il ne rend pas publics. De sorte que leur révolte énerve. De sorte que nous voilà au même point, devant le même triste tableau, avec les mêmes tristes chiffres. Les seules données disponibles indiquent encore et toujours que l'Ontario qui ne devait bénéficier que de 39 p. cent des retombées du contrat voit sa part représenter 71,4 p. cent de la manne totale, ce qui est tant mieux pour elle, et que le Québec qui devait récolter 48 p. cent de cette manne d'après les promesses référendaires de 1980 devra se contenter d'une maigre part évaluée à 24,5 p. cent, ce qui est tant pis pour nous.

Non le tableau n'a pas changé. Autant qu'hier ou avant-hier les Québécois sont dans leur droit de se poser des questions sur l'efficacité de leurs représentants à Ottawa. Selon toutes les apparences, les députés du Québec n'ont pu, à 74, inquiéter le lobby ontarien. Si MM. Dawson et Loiselle pensent que la population québécoise n'a pas été bernée, trompée par des promesses référendaires, qu'ils le démontrent, noir sur blanc. S'ils ont raison, s'ils peuvent prouver que le Québec décrochera sa quote-part des contrats, on les applaudira eux et les 72 autres. En attendant, qu'ils se taisent. Par décence.

Jacques Lafontaine



"Psst... est-ce que le satellite soviétique est tombé?"

L'OPINION DES LECTEURS

Epoussetez vos tablettes, M. Hamel

De toutes les universités québécoises, l'Université de Sherbrooke possède "le plus grand nombre de cadres par étudiants", nous apprenait La Tribune du 22 janvier. La plupart de ces cadres se méritent d'alléchantes conditions de travail, précise l'article de la Presse Canadienne: prime de doctorat, "supplément administratif" pouvant équivaloir à 30 pourcent du salaire augmenté, permanence de ce supplément, "ce dernier privilège, l'Université de Sherbrooke est la seule à l'accorder", congé sabbatique automatique, alouette!

Et si l'Université, astreinte à de sévères coupures, se mettait à faire un certain ménage dans ses "tablettes".

Nous admirons tous ces serviteurs émérites de notre noble institution qui jouissent encore des enviables privilèges et revenus que leur a valus jadis leur poste de haute responsabilité ou leurs valeureux travaux de pionniers dans le développement de l'Université.

Bien sûr, ils ont mérité cette grasse pension, pardon, ce très bons alaire en vertu de bons et loyaux services... rendus dans le passé. Mais n'est-ce pas un peu abusif, en cette période de crise aiguë pour beaucoup de leurs concitoyens, de profiter d'une sinécure aussi confortable aux dépens des étudiants et de la relève professorale?

Malheureusement, nos doléances risquent de faire des gorges chaudes ou de tomber dans des oreilles de sourds. Car ceux qui administrent les coupures ne sont-ils pas les mêmes qui peuvent logner avec appétit vers ces "tablettes".

Mais puisqu'il faut encore couper dans les dépenses publiques, EPOUSSETONS DONC LES TABLETTES DE L'UNIVERSITÉ. Et souhaitons leur une reprise, une relance, un vrai job, un revenu décent, mais un confort moins indécant.

François Paré
Étudiant, Sherbrooke.

BILLET

Une société à recycler

"Qu'est-ce que c'est que ça?" me lance à la fois ahuri et dédaigneux le garçon préposé à l'emballage à la caisse de mon épicerie. "Un sac", que je lui réponds. "Un sac! Pourquoi faire?" "Mais pour mettre mes achats dedans, bien entendu! Je recycle le papier! Vous êtes nouveau ici... Les autres emballent et savent et les caissières me connaissent... je fais cela depuis quinze ans. Avant même que l'écologie fût à la mode, je sauvais déjà des arbres. Je recycle des tas de choses comme cela, le verre..."

Je me préparais à faire état de mon respect des ressources de la planète et de mes habitudes d'économie... Je n'ai pas eu le temps de finir ma phrase, le jeune homme passa à l'attaque.

Il n'avait plus l'air surpris de tout à l'heure, il était maintenant en colère. "Sauver des arbres, c'est bien beau ça. A votre place, je ne serais pas fier de moi. Ce sont des gens comme vous qui font monter le taux de chômage. Si vous recyclez vos sacs et toutes vos vieilles affaires, les ouvriers qui fabriquent du neuf eux autres, leur usine va fermer".

Il était lancé. La jeune mère qui attendait derrière moi à la caisse et qui devait contenir deux marmots super actifs et affolés devant l'amas de friandises qui s'étaït à portée de leurs mains agiles, me suppliait du regard de laisser tomber cette discussion socio-politico-économique avant que ses enfants n'aient raison de sa patience. Je coupai court au débat en promettant de réfléchir.

Depuis, je réfléchis, tout en continuant de recycler.

Les évêques canadiens dans un message récent ont tenté de poser les "jalons pour une réflexion d'ordre éthique" sur les implications politiques et les répercussions sociales des problèmes économiques graves que nous traversons.

En d'autres mots, ils ont voulu réfléchir sur la crise, l'inflation, le chômage et sur leurs causes profondes: la structure du système économique qui nous gouverne et qui engendre, non seulement chez nous mais partout dans le monde, des injustices flagrantes dont les plus faibles font immanquablement les frais.

L'épiscopat canadien avec cette intervention, faite au nom de l'Évangile, ("les cris des pauvres et des sans pouvoir sont la voix du Christ") nous rappellent nos pasteurs, à divisé l'opinion publique. Certains disent bravo. D'autres les renvoient dans leurs sacristies en les accusant d'incompétence en économique.

Leurs questions nous hanteront longtemps.

Recycler le papier ou ne pas le recycler pour préserver un arbre ou sauver un emploi, c'est peut-être un faux débat.

Sans doute est-ce chacun de nos coeurs qu'il faut recycler au partage et à la justice jusqu'à ce qu'éclatent nos structures sociales malades. L'esprit de Jésus nous invite à cette gigantesque transformation. Se recycler le coeur. Cela s'est déjà appelé: conversion.

Marie Gratton-Boucher

Propos insolents et insolites

Il vaut mieux prendre la route de la banque que la banque-route.

tres d'ici qui auraient autant à coeur le bien-être de la population.

Tous les ministres du gouvernement indien ont remis leur démission. Ce ne sont pas les ministres

Le parti libéral du Canada serait un des plus ardents supporters de la campagne de Joe Clark au leadership.

BAVASSERIES

L'homme de la semaine

C'est un policier de Trois-Rivières dont les confrères nous ont demandé de taire le nom pour ne pas heurter son humilité, qui a trouvé grâce auprès de notre commission d'enquête.

Ce fin limier s'est en effet distingué de ses collègues du corps de police de Trois-Rivières en étant pour ainsi dire leur âme et leur conscience. Nous parlons en effet de l'enquêteur, le seul, qui a résolu un cas de recel en six ans dans la cité de Laviolette. Certains esprits mesquins croiront que c'est par accident ou par erreur que le valeureux émule de Colombo a résolu l'énigme, mais notre jury estime qu'il

n'a pas volé les félicitations que nous lui décernons.

Ca prend une perspicacité à la Herlock Sholmes pour arrêter un receleur quand ses collègues ne sont même pas capables d'arrêter les voleurs. En fait nous proposons que cet habile policier qui est sûrement plus qu'un "lucky Luke" prenne charge de la formation des futurs détectives québécois. Ce n'est pas parce que la moyenne de scolarité de ce corps policier est de huit ans qu'un des leurs ne peut devenir professeur.

Gaspard Blanchard
P.S. Doit-on écrire le corps policier de Trois-Rivières ou le quart policier?

Jacques Lafontaine

SONDAGE GALLUP

Economie: les Canadiens sont plus optimistes

Même si les Canadiens ne montrent pas un optimisme débordant, un plus grand nombre qu'au début de l'année dernière s'attendent à ce que leur situation financière personnelle et celle du pays tout entier s'améliorent au cours de l'année à venir.

Par ailleurs, 77 p. cent avancent que l'économie du pays s'est détériorée en 1982; 8 p. cent pensent l'inverse. A peu près un même nombre de Canadiens prévoient une amélioration de la situation (34 p. cent) qu'une détérioration (33 p. cent) en 1983.

Presque trois fois plus de Canadiens (39 p. cent) croient que leur situation financière s'est dégradée en 1982, que l'inverse (14 p. cent).

Vingt-quatre p. cent s'attendent à ce que leur situation financière s'améliore en 1983, vingt-quatre p. cent pensent au contraire qu'elle va aller en empirant.

Voici les questions de Gallup:

"De quelle façon la situation économique du pays a-t-elle changé au cours des douze derniers mois?"

"De quelle façon croyez-vous qu'elle va changer au cours des douze prochains mois?"

"De quelle façon la situation financière de votre famille a-t-elle changé au cours des douze derniers mois?"

"De quelle façon va-t-elle changer au cours des douze prochains mois?"

Situation au pays:	Canada		50 ans et plus		Moins de 50 ans	
	An passé	An prochain	An passé	An prochain	An passé	An prochain
S'est améliorée-va s'améliorer semblable	8%	34%	10%	35%	4%	31%
S'est dégradée-va se dégrader	14%	28%	13%	30%	15%	24%
Ne savent pas	77%	33%	75%	31%	79%	38%

Situation familiale:	Canada		50 ans et plus		Moins de 50 ans	
	An passé	An prochain	An passé	An prochain	An passé	An prochain
S'est améliorée-va s'améliorer semblable	14%	24%	18%	31%	7%	9%
S'est dégradée-va se dégrader	46%	48%	43%	44%	53%	57%
Ne savent pas	39%	24%	39%	22%	40%	28%

Je m'excuse, je m'accuse...

Je m'excuse d'être né dans les années quarante et de ne pas être décédé de la tuberculose ou du cancer; je m'accuse d'avoir grandi physiquement sans être affecté d'aucune maladie incurable (si ce n'est d'une certaine calvitie); je regrette d'être sain d'esprit et je demande pardon à la population de n'être affligé d'aucune incapacité mentale.

Je m'excuse d'avoir été assez studieux, travaillant et intelligent pour réussir mes études et ma vie; de façon plus explicite, je m'excuse d'avoir fait des études élémentaires dans ma petite école de rang de campagne et de les avoir réussies; je regrette d'avoir suivi des études secondaires dans un pensionnat de cours classique et de les avoir réussies (aussi); je m'excuse également d'avoir complété mes études en pédagogie dans une Ecole Normale et d'avoir obtenu mon Brevet A et mon Baccalauréat en pédagogie avec une distinction appréciable; je demande enfin pardon à la population d'avoir continué, au fil des années, à me perfectionner à l'Université comme étudiant à temps partiel par les soirs, durant les fins de semaine, et pendant les vacances.

Je m'excuse donc d'être instruit et compétent au point de pouvoir exercer la profession (le "métier", pour faire plaisir aux adeptes d'une terminologie plus "travailleuse") d'enseignant depuis vingt-trois ans, et je désire m'excuser publiquement d'accomplir ma tâche à la satisfaction de mes élèves et de mes employeurs.

Je veux aussi demander pardon à la population d'avoir milité dans le syndicalisme actif durant de nombreuses années (avec et comme une multitude d'autres enseignants tant au niveau local, régional que provincial) pour nous permettre d'obtenir les conditions actuelles de travail et de salaire que je pense mériter dans l'exercice de mes fonctions afin d'atteindre une bonne

qualité d'enseignement et d'éducation dans les écoles publiques.

Je m'excuse, en vertu et à cause de tout ce qui précède, d'être censé toucher, pour l'année scolaire 82-83, en échange de mes services professionnels, un traitement de trente-six mille dollars (brut bien entendu et avant toute coupure évidente).

(Devrais-je en passant m'excuser de payer annuellement entre dix mille et treize mille dollars en impôts directs sur mon revenu afin d'assurer la survivance d'un certain nombre de personnes - qui sait? deux, peut-être trois, voire davantage - dont il est fait discrètement allusion dans ce texte...)

J'en profite aussi pour m'excuser et m'accuser, par la même occasion, de faire ma quote-part pour alimenter les emplois dans le commerce et l'industrie en ayant les moyens financiers de me payer une maison, des rénovations, des améliorations, des meubles; je regrette et je demande pardon d'avoir les moyens de posséder une piscine vendue et installée par un commerçant local, une auto vendue par un concessionnaire local et entretenue par des garagistes locaux, un jardin semé et engraisé avec des produits canadiens etc. etc. etc...

(...) Je regrette, en mon nom personnel et au nom des employés(es) de la fonction publique et parapublique qui me le permettent, de refuser vigoureusement de me laisser voler et violer sans mot dire ni maudire mon agresseur.

Peu s'en faut que je ne demande à toute la population d'avoir la miséricorde et la magnanimité de me pardonner d'être un homme... libre; mais là, je vous avoue que je n'aurais probablement pas le ferme propos de ne plus recommencer à pécher.

Yvon Ricard
Enseignant
Un du front commun
Sherbrooke

Non à une solidarité d'occasion

Comité de représentation populaire et syndical TROVEPE

Lors d'une conversation téléphonique avec Hélène D'arcy au sujet de la marche du 18 janvier 83, nous faisons savoir à cette dernière que le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Sherbrooke ne serait pas présent à cette marche et ne voudrait pas faire partie des signataires du discours lu dans la soirée. (...)

Nous tenons dans un premier temps à vous faire savoir que ce n'est pas sur le fond (solidarité contre les coupures etc.) que s'est prise notre décision de ne pas participer. Nous connaissons très bien la nécessité de la solidarité, de la mobilisation, de l'unité. Nous refusons cependant de "jouer à l'unité" quand en fait elle n'est qu'apparente.

Ce que nous avons senti de cette action, c'est qu'elle était celle des syndicats d'abord, la date était choisie stratégiquement en fonction de "leurs stratégies" (négociations, grèves générales etc.) et même si elle laissait place dans le discours aux revendications des groupes populaires, il n'a jamais été question des suites que nous donnions à cette action.

Si les syndiqués obtiennent des garanties du gouvernement, arrivent à se négocier des contrats de travail "décent" est-ce qu'ils fe-

ront la grève quand même pour aider les chômeurs et les groupes populaires, qui sont sous-payés, dans leurs revendications??? (...) Oui, nous croyons à la solidarité réelle, construite sur des échanges, des stratégies communes et à long terme, pas dans l'emballage d'un moment sans suite.

Comme individus, membres du Centre, nous croyons justifiées certaines revendications, nous pouvons faire l'analyse qu'idéalement, il faudrait qu'on se tienne la main, mais avant cela, nous croyons que les syndicats ont des liens beaucoup plus réels, beaucoup plus concrets à développer avec le milieu. Comme groupe, nous avons donc tout simplement refusé de jouer le jeu de l'unité: puisque cette unité n'est qu'apparente actuellement! Ce qui ne veut nullement dire que nous ne souhaitons pas des liens réels dans l'avenir, car il est vrai que ce sera la seule façon de s'en sortir. Cependant la solidarité ne tient pas qu'à un soir. Est-ce que les syndicats recommanderont la grève afin de s'assurer que les argentés récupérés iront vraiment aux plus démunis? A quand la grève générale contre le chômage, le harcèlement sexuel, le viol, les coupures d'aide sociale.....???

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Sherbrooke
Sherbrooke

les opinions... les documents... les analyses... les sondages...

LA PRESSE

Le Québec a fait un mauvais choix de société

Pour le président du Mouvement Desjardins, M. Raymond Blais, le Québec paye aujourd'hui pour un choix douteux de société qu'il a fait à l'époque de la Révolution tranquille. Selon lui, on a alors trop mis l'accent sur le développement social et négligé, en conséquence, les



M. Raymond Blais

mesures qui auraient pu solidifier et développer l'économie de la province. Et on ne pourra sortir de la crise actuelle qu'en rétablissant un heureux équilibre entre l'économique et le social et, surtout, en ob-

tenant que tout le monde mette l'épaulé à la roue, via la concertation.

Ce diagnostic, aussi bien que le remède proposé, apparaissent réalistes. Dans l'euphorie de la Révolution tranquille on a cru que tout était possible, qu'on pouvait investir sans compter pour faire des Québécois les hommes et les femmes les plus protégés contre les risques de la vie, pour les doter de services de santé et d'éducation pouvant se comparer avec ce qu'il y avait de mieux dans les pays les plus évolués.

M. Blais ne veut pas remettre toutes ces réformes en question. Plusieurs s'imposaient de toute évidence. Mais, n'a-t-on pas voulu aller trop vite? Les Québécois n'ont-ils pas trop exigé de leurs gouvernants à ce chapitre? Ne seraient-ils pas devenus trop gâtés, portés à tout attendre de l'Etat-providence?

Comme le constate le président du Mouvement Desjardins, on en est rendu aujourd'hui à consacrer \$16 milliards du budget de la province à la "mission sociale" (culture, enseignement, santé et services sociaux) contre un maigre \$2,4 milliards à la "mission économique". La démesure est évidente.

(...) M. Blais reconnaît que les syndicats ont joué un rôle utile en faisant accepter de nouvelles va-

leurs, souvent en dépit d'une opposition injustifiée de certains employeurs, mais il s'interroge, à bon droit à son avis, sur la politique de confrontation qu'ils ont adoptée en ces 20 dernières années, particulièrement dans le secteur public. Cette politique, combinée à la faiblesse de tous nos gouvernements successifs qui ont préféré acheter leur paix à prix d'or, n'a pas peu contribué à enfoncer le Québec dans les dettes et à réduire presque à zéro aujourd'hui sa marge de manœuvre. Tout coûte maintenant trop cher au Québec.

Toujours aussi avec la complicité des gouvernements qui n'ont pas joué vraiment leur rôle de défenseurs du bien commun, les centrales syndicales ont arraché par la

négociation sectorielle des salaires et des avantages qui apparaissent excessifs dans le domaine de la construction. Avec quels résultats? Avec le résultat que la construction est devenue prohibitive et que le citoyen moyen évite dans toute la mesure du possible de recourir aux services des hommes de métier. Ces derniers travaillent à des salaires plus élevés, mais plus souvent qu'autrement ils sont en chômage.

(...) On ne pourra s'en sortir que si on accepte enfin de modérer ses appétits et de substituer la concertation à la confrontation. Notre économie est devenue trop fragile pour continuer d'être constamment paralyisée par de tels affrontements.

Vincent Prince

The Medicine Hat News

La modernisation des Forces armées canadiennes

Les ministres de la Défense n'ont jamais dévolu la priorité dans la distribution des budgets, sous le règne de M. Trudeau.

Cette constatation s'est vue confirmée lorsque le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, a rendu public le montant d'argent qu'on entendait consacrer à la modernisation des Forces armées canadiennes.

et l'an prochain par contre, c'est la compression de 240 millions \$ que le gouvernement a imposée au budget de la défense, l'an passé...

L'état pitoyable de l'économie ne permettra pas qu'on néglige ce secteur encore longtemps. Pourtant, ces coupures ne représentent pas une excuse justifiant le ministre de la Défense de perdre son temps à tracer des graphiques. Tout organisme qui se voit amputé de 240 millions \$ en un an ne se trouvera pas revigoré parce qu'il reçoit 20 millions \$ pour les deux années subséquentes.

Les compressions dans le budget américain de la défense peuvent s'expliquer par le fait que l'administration Reagan s'est donnée un objectif de croissance réelle de sept pour cent, ce qui semble loin d'être le cas au Canada. L'idée de combattre le chômage et le déficit en sabrant dans la défense canadienne reste une économie mal placée.

Ainsi, les autorités se contenteront simplement d'augmenter les dépenses militaires lorsque l'économie se portera mieux.

La vraie décision qui s'impose est de renoncer ouvertement à nos engagements militaires, et ce d'une façon franche, contrairement à ce que le Canada a tenté depuis plusieurs années. Bientôt, le gouvernement Trudeau devra consacrer plus d'argent aux Forces armées, ou bien avouer publiquement ce qu'il projette depuis des années.

C'est par cette unique échappatoire que le Canada pourra sauvegarder sa réputation internationale.



THE GAZETTE

Un problème d'ordre local

En statuant que la prostitution reste de juridiction fédérale et non municipale, la Cour suprême du Canada a rendu pratiquement inefficace toute intervention des municipalités visant à combattre un fléau qui engendre des problèmes d'ordre local, et ce dans la périphérie plutôt qu'au cœur des grandes villes.

Le jugement unanime a été rendu dans le cas d'une femme condamnée sur la foi d'une loi de Calgary qui interdit la sollicitation des clients par les prostituées, en pleine rue. Des lois semblables ont toujours cours à Montréal et à Vancouver, et seront rendues vraisemblablement inopérantes.

Assez curieusement, c'est un jugement précédent de la Cour suprême qui avait incité les municipalités à légiférer sur la question.

Il semble que ce soit l'interdiction du Code criminel qui pèse sur les maisons de débauche qui ait encouragé les prostituées à faire le trottoir. Selon les termes de la loi, la prostitution en soi ne représente pas un crime, et les prostituées semblent donc libres de travailler sur le trottoir, tant qu'elles s'abstiennent de solliciter ouvertement ou d'insister auprès du client éventuel.

Le bon sens impliquerait pourtant que ce problème soit réglé au niveau des instances municipales, et non à Ottawa. Nous devons le crédit au ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan, d'enquêter pour trouver la meilleure façon de transférer cette juridiction fédérale aux municipalités.

Et même sans transfert de pouvoir, cette loi doit être réformée.

L'an passé, l'Association nationale des femmes devant la loi a recommandé que le chapitre du code sur les maisons de débauche soit aboli, afin de permettre aux prostituées de travailler dans leur propre "maison".

Il pourrait pourtant survenir quelques difficultés dans l'application de ce principe. Ainsi, devrions-nous donner le même feu vert à deux femmes ou plus partageant un même appartement? Et qu'advient-il si elles embauchent une aide domestique?

"Le plus vieux métier du monde" dure depuis des siècles, et continuera à se pratiquer tant que l'argent existera. Ce que nous pouvons espérer de mieux est de le réglementer, afin de restreindre ses effets néfastes le mieux possible et qu'il demeure véritablement un problème d'ordre local.

The Toronto Star

Pour Gerald Bouey, le temps est venu de partir

(...)Pour le moment, les taux d'intérêt restent trop élevés pour stimuler l'investissement et la consommation. Jusqu'à ce qu'ils diminuent et se stabilisent à un taux "raisonnable", l'économie continuera à traîner de la patte.

A un certain moment, lorsque la loi sur les banques limita à six pour cent les taux d'intérêt, les banques à charte pouvaient débiter ce taux limite aux emprunteurs. Le principe du plafonnement des taux fut toutefois abandonné il y a quelques années, parce qu'on a erronément cru que la compétition entre les sociétés prêteuses suffirait à garder les taux à un niveau respectable.

Les taux d'intérêt d'aujourd'hui se voient orientés par la Banque du Canada et dépendent de l'opinion que la banque se fait de la situation économique générale, de la valeur du dollar sur le marché des changes et, bien sûr, d'autres facteurs tels le niveau des taux américains.

Ce que les responsables de la Banque centrale ont fait c'est étranter littéralement l'économie canadienne. Ils ont bien réussi à diminuer le taux d'inflation, mais à quel prix? Le Canada dénombre 1,2 million de chômeurs et les perspectives d'emploi s'avèrent pour le moins réduites.

Bien que les taux d'intérêt aient baissé — le taux préférentiel atteint maintenant 12 pour cent — et que la Banque du Canada ait abandonné ses objectifs monétaires préétablis, les répercussions néfastes d'une politique monétaire mal gérée continuent à nous hanter. Les taux d'intérêt — surtout ceux à plus longue échéance — demeurent trop élevés pour stimuler l'investissement.

Les hommes d'affaires ne seront tentés d'investir que lorsque les taux d'intérêt diminueront encore et qu'ils croiront fermement en une certaine stabilisation de ces taux. Ces taux trop élevés provoquent aussi des effets négatifs sur la consommation; alors qu'une relance de celle-ci contribuerait à relancer l'économie.

A notre avis, le temps est venu pour une politique monétaire plus stimulante et pour des taux d'intérêt mieux adaptés à nos besoins. L'actuel gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, devrait prendre sa retraite et être remplacé par quelqu'un qui peut nous protéger contre des taux d'intérêt usuraires et une politique monétaire inefficace.



Le ministre Gilles Lamontagne

Ses collègues du cabinet lui ont accordé la somme de 20 millions \$. Ces fonds supplémentaires seront disponibles pour l'année fiscale 1984-85. Ce budget infime n'entraînera que peu de changements perceptibles, et ce même à l'intérieur du pays. Les Forces armées devront patienter une année complète avant de pouvoir toucher un seul cent de cette somme.

Ce qu'ils ressentiront cette année

Et si c'était la solution...

Les évêques viennent de se compromettre à nouveau dans la crise économique. Ils ont dérangé beaucoup de monde. Tout comme le message évangélique qui invite à la libération.

Ils ont choisi délibérément de privilégier l'homme et la femme de ma rue, de ma ville, de mon pays, plutôt que de favoriser les solutions économiques pour les mieux nantis.

Ils ont donné une voix à ceux qui n'en avaient plus, parce qu'ils se débattaient avec le chômage ou l'assistance sociale.

Ils ont crié que des êtres humains souffrent dans leur dignité et leur espérance et ils ont opté en leur faveur.

Ils ont rappelé que le travail humain a préséance sur le capital et que dans l'aménagement du progrès, il faut en tenir compte et ils ont osé proposer certaines mesures qu'ils nous invitent à discuter.

Ils ont cru que la Bonne Nouvelle concerne toute la vie et toute vie et que le SEigneur nous invite à une nouvelle mentalité.

Nous sommes pleinement d'accord avec l'attitude de nos évêques canadiens et nous croyons que leur appel doit faire l'objet de franches discussions.

Pour le Conseil de pastorale de St-Esprit
Andrée Boisclair, prés.

Des lendemains en fête

Je m'émerveille toujours devant un geste d'entraide posé gratuitement pour son semblable. Il y en a plus qu'on ne le pense généralement car ces gestes sont posés sous silence par des personnes qui veulent rester dans l'ombre. Qu'on ne le crie pas sur les toits par respect pour les personnes, je suis d'accord, mais il n'est pas moins important que je prenne conscience des mains tendues autour de nous, que je prenne le temps d'apprécier ces gestes gratuits, désintéressés qui apportent un peu de soleil, un peu de chaleur autour de nous.

Qui peut prétendre n'avoir jamais eu et n'avoir jamais besoin d'une main tendue apportant un brin d'espoir. Aussi, est-il bon de me souvenir qu'un jour, quelqu'un m'a souri, m'a adressé une parole aimable, m'a rendu service dans une démarche honnête, sincère. Ma façon de me souvenir, ne serait-ce pas de rendre la pareille? Et si, "pauvre de moi", je n'ai pas l'occasion de rencontrer quelqu'un, je

peux tout au moins, envoyer des pensées d'amitié, de fraternité, d'amour à des personnes de mon entourage. Qui sait, ça détruira peut-être des "bibites", le feu consumant de l'amour!

A l'occasion des Fêtes, nous sommes toujours témoins de grande générosité, de gestes de partage, de fraternité assez exceptionnels. Qui d'entre vous n'a pas voulu, d'une façon ou d'une autre, contribuer à un Noël plus humain, un Noël plus heureux, un Noël où tous vivraient dans l'amour?

Un mois après Noël, je me dis que ça prendrait bien des Noëls pour enrayer la misère et surtout secourir tous ces malheureux, nous sommes si vite rendus aux lendemains sans signification. Aussi, je me demande avec un brin d'espoir, pourquoi ce n'est pas Noël chaque jour. "C'est Noël sur la terre chaque jour car Noël, ô mon frère, c'est l'amour."

L'amie du goéland

L'OPINION DES LECTEURS

Echec de notre vie sociale et politique

Plusieurs événements qui font l'actualité dévoilent quotidiennement les contradictions de notre société, ainsi que l'échec évident dans beaucoup de secteurs de la vie sociale et politique. L'incapacité de nos gouvernements de mettre en place des politiques économiques efficaces à long terme et la facilité avec laquelle nos leaders politiques se "renvoient la balle" pour solutionner la crise actuelle ne peut qu'abréger notre satisfaction envers nos gouvernements provincial et fédéral.

Je remarque le peu de conscience sociale de certains de nos dirigeants politiques; je cite en exemple le ministre fédéral des communications M. Francis Fox qui a préféré laisser aux tribunaux le libre arbitre en ce qui concerne le dossier de la télévision payante à caractère pornographique, lorsqu'on sait très bien que le Code pénal canadien ne contient pas de disposition particulière pour ce qui touche la "pornographie". De cette façon, ces films pornographiques auront le temps de s'infiltrer dans nos foyers avant qu'un tribunal puisse se prononcer sur leur degré d'obscénité. Après avoir fait goûter aux hommes un "plat appétissant" il semble assez irréaliste de penser que le gouvernement pourra leur enlever ce plat sans que cette situation ne crée une forte controverse.

Je cite aussi le ministre des Affaires sociales, M. Pierre Marc Johnson, qui devant le conflit avec les syndicats des secteurs publics et para-publics annonçait, le 25 janvier dernier, que le gouvernement n'interviendrait pas aussi longtemps que le secteur hospitalier ne serait pas frappé par la grève. Il

me semble qu'il remet à plus tard ce qui devrait être fait maintenant. C'est-à-dire entreprendre des moyens efficaces dès le début du conflit pour que cela ne prenne pas des proportions alarmantes, ou, au moins démontrer que son ministère peut être efficace.

Je comprends plus aisément que le gouvernement québécois, voyant sa crédibilité diminuer de jour en jour, planifie une campagne publicitaire nationale au coût minime d'un demi-million de dollars et ceci dans le but de contrer le message véhiculé par le Front Commun. Cependant, c'est encore nous, Québécois, qui devons payer pour cette campagne.

Il serait bon de donner un facteur de réalité aux syndicats des secteurs public et para-public, à savoir que dans le contexte économique actuel, l'ensemble de leurs travailleurs sont privilégiés par rapport à d'autres couches de la population. Il ne faudrait tout de même pas oublier qu'il existe au Québec plus de 794.000 personnes qui vivent de l'assurance-chômage ou de l'aide sociale. Alors qu'on arrête de se plaindre le "ventre plein".

Plusieurs d'entre nous sont devenus indifférents aux problèmes collectifs que nous rencontrons et cela au profit d'attitudes individualistes et compétitives. J'ose espérer que la population et les gouvernements vont cesser de penser à leurs intérêts personnels afin de garantir la formation d'une société qui donne à tous les mêmes chances pour l'éducation, le plein emploi et la santé.

Sylvie Pelletier
Drummondville

Assureurs vie d'expérience
Votre réussite
pointe à l'horizon!

Pour voir vos revenus augmenter, joignez-vous à une équipe dynamique qui vous fournira des outils de travail avantageux. Avec des taux compétitifs jumelés à des produits de qualité vous êtes assurés d'une réussite enviable.

Soyez désormais membre d'une équipe d'avant-garde expérimentée, efficace et attentive à vos besoins.

Roger Fortier — Daniel Labonté

6, rue Wellington sud, suite 404
Sherbrooke (Québec) J1H 5C7
Tél.: (819) 566-0881

Assurances Fortier, Labonté & associés inc.
COURTIERS EN ASSURANCE-VIE

Électronique: l'Europe au coeur de la bataille planétaire

■ PARIS (AFP) — L'accord entre le géant américain ATT et le néerlandais Philips sur les télécommunications et les négociations Thomson-Philips dans l'électronique de loisir — avec en filigrane la prise de contrôle de Grundig — vont bouleverser les données du marché planétaire dans un secteur en pleine mutation.

L'électronique, dont l'activité mondiale pèse \$120 milliards, fait actuellement l'objet de grandes manœuvres au niveau de la planète, où l'Europe apparaît comme le centre d'une bataille d'influence nippo-américaine.

Le rapprochement entre Philips et ATT annoncé mercredi va permettre au groupe américain de prendre pied en Europe où sa présence était jusqu'ici symbolique

(une usine en Irlande). Il s'agit en effet d'une véritable stratégie à long terme où les deux firmes vont partager leurs efforts financiers et de recherche pour fabriquer des produits communs.

pour le réalisme : oui à une association avec des groupes européens, mais seulement dans la mesure où cela est rentable et efficace.

Faibles face aux Américains

70 milliards en 1987 \$

Le marché mondial des télécommunications (\$30 milliards en 1977, \$40 milliards en 1981 et \$70 milliards en 1987) est largement dominé par les États-Unis, mais le Japon devient de plus en plus agressif, ce qui a poussé Philips à "se marier" avec ATT.

Le groupe américain a dû abandonner son quasi-monopole aux États-Unis voici un an à la suite de l'action de l'administration Reagan, mais il acquiert ainsi les moyens de porter son offensive sur le vieux continent.

Philips, qui n'a pas encore remporté de grand succès dans le téléphone en dehors de l'Arabie Saoudite, apparaît alors comme un "cheval de Troie" aux yeux de certains et notamment du gouvernement socialiste français.

Le pdg du groupe néerlandais, M. Wisse Dekker, s'est pourtant toujours montré un chaud partisan de ce type d'accord, mais il plaide

Ce rapprochement apparaît comme un camouflet pour les télécommunications françaises, en pointe dans certains domaines mais de peu de poids face au mastodonte américain. Cet épisode va stimuler les initiatives des deux groupes français — Cit-Alcatel et Thomson — dont les modalités de coopération n'ont toujours pas été clairement définies.

Si cet accord aboutit, il s'agirait de la plus importante opération depuis l'échec d'Unidata (CII, Philips, Siemens) dans l'informatique en 1976.

Les patrons des principaux groupes industriels européens ont pris conscience qu'il fallait riposter à l'invasion des produits japonais. La prise de contrôle de Grundig avec la bénédiction de Philips — qui possède 25 pour cent du capital du numéro un allemand de l'électronique grand public — ne serait qu'une première étape vers une offensive plus globale.



La télévision montre-bracelet. Une arme de plus dans la guerre électronique planétaire...



Le Japon lorgne vers l'Europe.

Les guérisseurs

Médecine ou charlatanisme?

par Victor Vincent

AFP — Des tenants de disciplines variées se sont réunis récemment au congrès d'Earlangen, en Allemagne Fédérale. On y a constaté l'importance considérable de l'ethno-médecine: des ethnologues ayant une formation médicale ou qui sont médecins s'installent, pour plusieurs années, dans des régions quasi inabondables où la civilisation occidentale n'a pas encore pénétré. Ils apprennent la langue des peuplades, sont pourvus de magnétophones et de caméras.

Ils cherchent à connaître les méthodes de guérison et les pratiques magiques. Ils sont dirigés par le Dr Schiefenhovel, du prestigieux institut allemand Max-Planck. Cette énorme enquête dont on a révélé quelques résultats devrait nous expliquer pourquoi nos contemporains traversent le monde pour se livrer aux guérisseurs de l'Amazonie ou

de l'Orénoque. Et pourquoi s'installent et prospèrent en Europe les phytothérapeutes qui soignent par les plantes exotiques et les spécialistes des médecines traditionnelles de l'Inde, de la Chine.

Ces connaissances, les missionnaires français les possédaient et les transmettaient aux jeunes moines qui prenaient leur relève. Toutefois, il manquait un savant coordinateur comme le Dr Schiefenhovel pour enregistrer de manière scientifique et confronter.

Opérations à main nue

Les "guérisseurs" philippins suscitent encore, en Allemagne de l'Ouest, des discussions. Nous nous imaginions qu'ils étaient démonstrés depuis qu'en France on les avait dénoncés avec vigueur. Pourtant, il y aurait cinquante mille Européens et Américains qui s'adresseraient à eux chaque année.

Les Allemands y ont cru, beaucoup y croient encore malgré un journaliste scientifique ne cessant d'affirmer que depuis le 31 octobre 1982 on détient la preuve absolue de

charlatanisme. Ce soir-là, il suivit une émission au téléobjectif et vit très bien les mains habiles d'un Philippin. Les bouts des doigts courts étaient recourbés et cachés par un liquide rouge versé subrepticement.

Pas de plaie, pas de sang qui jaillisse mais les controverses continuent d'aller bon train. Les doigts pénètrent dans le corps, affirment les uns, sous l'effet d'une force électro-magnétique, la puissance du regard.

Des Suisses déclarent que les émanations telluriques seraient plus puissantes dans la région de Manille que partout ailleurs, ce qui expliquerait les réactions biologiques inhabituelles.

Oui, concèdent d'autres, les Philippins, simulent les gestes qui guérissent mais ce n'est pas tricher. En réalité, ils veulent rassurer le patient et sa famille. Il est, en effet, difficile de faire comprendre qu'on n'a pas besoin de toucher les gens pour les soigner. Et agissant sur "le corps éthérique", on agit sur le corps physique.

"Les médecins mystérieux"

Au Congrès d'Erlangen, tous les praticiens n'ont pas condamné les pratiques incantatoires ni même les tours qui relèvent plus ou moins de l'escroquerie. Certains ont dit: "C'est notre faute, nous diagnostiquons des maladies, nous en indiquons les effets mais, pour beaucoup d'entre elles, nous sommes incapables de les guérir. Alors, au moins, laissons aux incurables l'illusion qu'ils ont trouvée plus forte que nous".

Les psychothérapeutes, de plus en plus nombreux dans les sociétés occidentales, ont parlé d'"hygiène psychologique", car c'est dans l'espoir que les malades trouvent la force de réagir.

Le pasteur Rudolph qui a fait des études sérieuses sur les guérisseurs de langue allemande et leurs patients, objets d'une thèse sur "les médecins mystérieux", n'a pas hésité à répéter qu'il défendrait toujours ceux qui, par leurs prières, leurs bonnes paroles, leur intelligence instinctive détiennent un pouvoir curatif.

L'ordinateur cherche du pétrole...

CALGARY (PC) — Les ordinateurs sont venus révolutionner le domaine de l'exploration pétrolière, le faisant progresser d'un simple jeu de devinettes à une science dont la précision augmente au fil des années.

Une bonne partie des réserves pétrolières récemment découvertes aurait échappé au plus expérimenté de tous les foreurs d'exploration, il y a à peine 30 ans. Des \$4 milliards dépensés en 1981 à travers le monde, pour la recherche et l'exploration, \$2 milliards ont été consacrés à l'étude des données par ordinateur.

La quantité de réserves facilement accessibles et d'une étendue suffisante diminue d'année en année, mais le taux de réussite dans le forage de puits poursuit son ascension.

La raison de ces progrès réside en une petite merveille de technologie de pointe: l'ordinateur. M. Roy Lindseth, président de Teknica Resource Development Ltd de Calgary, croit que les choses vont même aller en s'améliorant, dans le domaine de l'exploration pétrolière par ordinateur.

Pionnier de l'exploration

M. Lindseth, un géophysicien autodidacte de 57 ans, qui a près de 40 ans d'expérience dans le domaine pétrolier, est un pionnier de l'utilisation des ordinateurs en vue de dénicher ces perles rares que sont devenues les réserves inexploitées de pétrole et de gaz.

Il détient les droits d'exploitation du procédé de repérage par inversion, technique qu'il a inventée il y a 10 ans, et qui reste d'usage courant en 1983, même pour ses concurrents dans le monde entier.

Teknica consacre plus de 20 pour cent de son revenu brut annuel de \$4 millions à la recherche et au développement.

Bientôt, peut-être vers la fin de la présente décennie, la technologie sera assez au point pour permettre de garantir que chaque puits foré deviendra une réserve pétrolière ou gazière exploitable, soutient M. Lindseth.

Le procédé par inversion facilite la tâche des experts pétroliers, qui peuvent ainsi distinguer clairement les formations géologiques souterraines.

Ancienne méthode

L'étude sismique classique, qui consiste en la lecture d'une série de vibrations sonores, permet d'esquisser la structure souterraine, en un graphique tout de lignes noires et blanches.

Les experts en sismologie font exploser de faibles quantités de dynamite à la surface de la terre, puis se servent de récepteurs acoustiques pour enregistrer le son ainsi réverbéré sur le roc souterrain. Les stimulations perçues sur le roc prennent la forme de points noirs sur le graphe.

Le "carnet de sondage sismique" ne signifie pas grand chose pour le profane et ne donne que des résultats partiels à l'explorateur pétrolier. Il ne fait qu'indiquer la présence de couches souterraines dont la composition ressemble à celles où se forment les réserves pétrolières et gazières.

Le procédé d'inversion vise à déchiffrer les données sismiques. On étudie ces coordonnées selon le mode prescrit pour finalement tracer un schéma précis du type de formations géologiques et de l'étendue de la nappe souterraine.

Les informations ainsi recueillies sont scrutées par un ordinateur. Les modifications de l'indicatif sonore se mesurent au millionième de seconde et sont analysées en tenant compte de la vitesse avec laquelle le son traverse divers types de roc.

Le ruban de l'ordinateur, glissé dans une machine à impression sophistiquée, trace ensuite une carte stratigraphique multicolore de la région explorée, en schématisant non seulement la diversité des formations géologiques mais également leur épaisseur et un ensemble d'autres données spécifiques.

Le procédé informatique, qui dure plusieurs heures, semblait une opération purement chimérique, ou du moins inconcevable, il y a à peine 10 ans, admet M. Lindseth, en interview.

"Je savais que ce système existait. Sa logique mathématique avait même été démontrée. Mais ce n'est qu'en 1972, lorsque le tout dernier ordinateur est sorti que j'ai eu la possibilité d'y appliquer ma méthode."

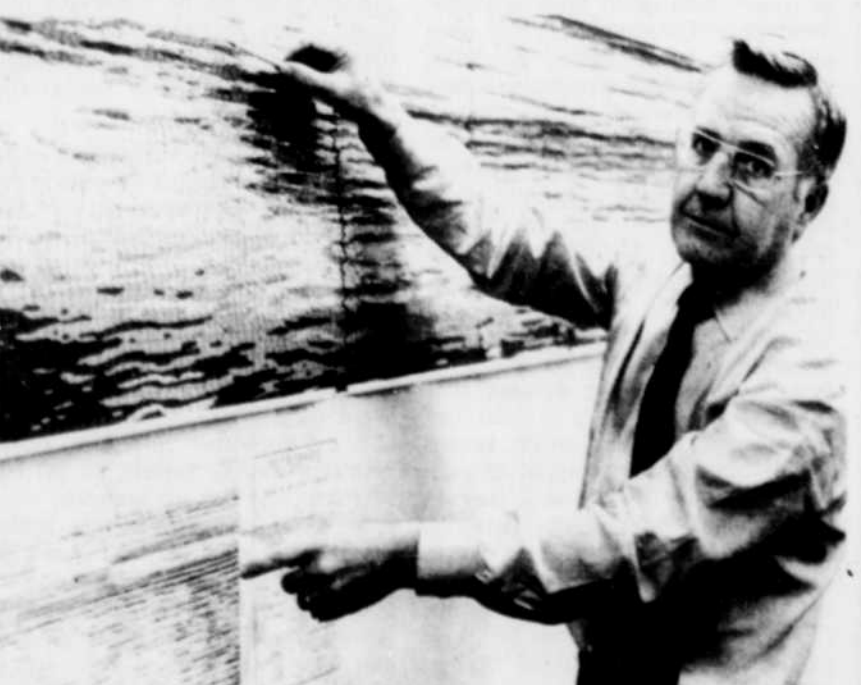
On peut utiliser le procédé dès le premier stade de l'exploration, car l'équipement informatique donne aux sismologues une précision sonore d'une qualité inégalée. La

technique reste toutefois plus efficace lorsque la compagnie a déjà entrepris son forage et projette une exploitation du gisement.

"En dressant un schéma des réserves pétrolières, vous pouvez facilement localiser les zones les plus rentables de votre puits", précise M. Lindseth.

La plupart des entreprises préfèrent terminer l'opération de forage avant de faire appel au système de lecture par inversion. Le coût du procédé peut atteindre \$1 million, pour un puits d'une étendue considérable et, quelques fois, les profits que la compagnie pétrolière en retire ne justifient pas une telle dépense.

M. Lindseth croit tout de même que lorsqu'un puits d'une profondeur moyenne coûte facilement \$500.000, la dépense de recherche n'est somme toute pas si élevée. Quant au forage offshore et dans les terres du Canada situées au Nord, le coût de l'étude par inversion représente une fraction minime de la dépense globale d'exploration.



Roy Lindseth explique à l'aide de graphique la différence entre l'exploration traditionnelle et le "forage" par ordinateur.

— Horizon 2000 —

• Histoire d'eau... salée

(PC) — En examinant les données transmises en 1978 par le satellite Seasat, des chercheurs de la NASA ont découvert que le niveau d'eau dans les océans n'était pas le même partout. Pour effectuer cette constatation, l'océanographe Michael Parke, le géologue marin Timothy Dixon et le spécialiste en programmation d'image Kevin Hussey ont utilisé les observations radar du satellite, avant que celui-ci ne se taise prématurément. Les trois

scientifiques ont ainsi pu découvrir qu'en certains endroits, la mer était de 200 mètres plus haut qu'ailleurs, alors qu'en d'autres, on pouvait dénoter de véritables ravins aqueux. On explique le phénomène des trous et des bosses par le fait que la gravité terrestre n'est pas la même partout. Ainsi, aux endroits où la gravité est légèrement plus forte, la couche d'eau est plus épaisse.

• Un veau éprouvette

MOSCOU (AP) — Une vache a donné naissance à un veau éprouvette dans la ville de Pouchkine près de Leningrad grâce à une méthode spéciale permettant la croissance des ovules immatures en dehors des ovaires de l'animal, a annoncé mercredi La Pravda. L'expérience a débuté au printemps dernier et s'est achevée avec la naissance d'un veau baptisé "Pervents" (Premier né). Le journal souligne que la méthode utilisée dans les autres pays pour la fécondation in vitro des souris et des lapins s'est révélée inefficace pour le bétail à corne.

Les savants soviétiques de l'institut de recherche en génétique de Pouchkine sont parvenus à extraire des cellules embryonnaires "nues" à un stade primitif de développement sur une vache morte. Les cellules ont été placées dans un milieu nutritif artificiel et fécondées à leur maturité. Trois embryons microscopiques ont été implantés sur une jeune vache. Un seul a survécu. Cette méthode pourrait permettre d'obtenir plusieurs dizaines de descendants d'une vache aux qualités exceptionnelles au lieu de cinq à six veaux comme cela se passe actuellement.

• Télescope à infrarouges

Californie (AP) — Le premier télescope à infrarouges destiné à rechercher des étoiles jusque là inconnues a été lancé avec succès mardi à bord d'une fusée à deux étages. La fusée, fabriquée par la firme McDonnell-Douglas, doit propulser le satellite astronomique à infrarouges (IRAS) en orbite polaire à une altitude de 900 kilomètres. La mission du télescope est un projet commun à la NASA, à la Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Il doit recueillir une image plus complète de l'Univers, en découvrant des

étoiles, des galaxies, des nuages de poussière et de gaz et peut-être des objets encore inconnus de la science, et les transmettre deux fois par jour à une station d'écoute située en Grande-Bretagne. Les informations seront ensuite analysées par un laboratoire de Pasadena. Le télescope détecte les radiations infrarouges, invisibles à l'oeil humain, et en grande partie absorbées par l'atmosphère. Si tout fonctionne bien, il devrait explorer de cette façon 95 pour cent du ciel.

• Les animaux et la science

OTTAWA (PC) — Dans sa revue "Agenda", le Conseil des sciences du Canada met en doute la valeur des expériences faites sur des animaux, pour déterminer la sécurité de nouveaux produits pour les humains. M. Jack Basuk, conseiller scientifique du conseil, rappelle le cas tragique de la thalidomide, dans les années 60. On l'avait autorisée comme traitement pour les femmes enceintes, après des expériences sur des rats. Mais quelque 6.000 bébés sont nés, par la suite, avec des malformations. C'est que, explique M. Basuk, les animaux diffèrent biologiquement des humains et sont également différents d'une espèce à l'autre. "Malheureusement,

en enquêtant sur les cancérogènes et les tératogènes (agents causant le cancer et les malformations congénitales), il est très difficile de déterminer quelles espèces d'animaux peuvent le mieux prédire les risques pour les humains." C'est ainsi, précise M. Basuk, que "les animaux réagissent souvent de façon différente à un carcinogène. Par exemple, la toxine d'alfa produit un cancer du foie en puissance chez le rat, mais la souris y résiste presque totalement". A chaque année, environ quatre millions de rats, souris, chiens, chats, lapins, poissons ou oiseaux sont tués dans des expériences scientifiques.

• Détecteur d'explosifs

OTTAWA (Reuter) — Un chercheur canadien a mis au point un appareil capable, semble-t-il, de détecter la présence d'explosifs dissimulés à bord d'un avion dans moins de cinq minutes. L'appareil, sur lequel son inventeur, le Dr Lorne Elias, est resté averse de précisions, va être testé dès le mois prochain par plusieurs compagnies aériennes et services de douanes ainsi que par la GRC. D'après le Dr Elias, qui a passé huit ans à l'Institut national de

recherche à étudier les détecteurs de bombes mis au point à l'étranger, le nouvel appareil est "de 10 à 100 pour cent plus efficace que tous les systèmes utilisés jusqu'ici". L'engin, de la taille d'une mallette d'homme d'affaires, peut analyser dans des délais très courts l'air renfermé dans le compartiment d'un avion et indiquer la présence éventuelle d'une charge explosive. Il a fallu trois ans pour mettre au point cette invention, qui a coûté quelque \$210.000.

Louis de Funès



Le décès de Louis de Funès, c'est un peu une page du rire qui se tourne en France. Mime, comédien imaginatif, "monsieur grimaces" possédait un sens aigu du gag et de la situation comique. Connus internationalement, ce comique aura dû attendre la cinquantaine avant de conquérir les cinéphiles. Étalagiste et carrossier dans sa jeunesse, il est plus ou moins jeté à la porte du cours Simon. À 20 ans, il jouait du piano dans les bars pour gagner sa vie. Trente ans s'écouleront avant que son style s'impose. Sa chance, elle se tissera au fil de rencontres heureuses. Celle de Daniel Gelin, qui lui fait tourner son premier film. Par la suite, Robert Dhéry le fit entrer dans les Branquignols, une troupe de théâtre donnant dans le burlesque qui triomphe à Paris, Londres et New-York dans les années 50. Puis c'est le

"Gendarme de Saint-Tropez". Louis de Funès entreprend son ascension vers la gloire. Parallèlement à la série des "gendarme", le comique français tourne plusieurs grands succès: La grande vadrouille avec Bourvil, La folie des grandeurs. Les aventures de Rabbi Jacob... Travailleur acharné, Louis de Funès devra sensiblement réduire ses activités en mars 1975 alors qu'il est victime de sa première crise cardiaque. Ce qui ne l'empêche pas de tourner l'année suivante "L'aile ou la cuisse" et la "Zizanie", deux grands succès. Ces derniers films toutefois remportent un succès mitigé. "L'avare" va moins bien que souhaité et "Le gendarme et les gendarmettes", son dernier film tourné en 1982, n'est certainement pas son meilleur. Mais il avait fait tant rire, qu'il lui fut pardonné...



Un des grands du rire s'éteint

PARIS (AFP) — Avec Louis de Funès, décédé jeudi d'une crise cardiaque, disparaît le comique populaire français numéro un des grands champions du box office, qui compta, en une quinzaine d'années, 100 millions de spectateurs.

Petit, l'oeil vif et bleu, perpétuellement agité, avec une élocution hâchée, campant un personnage en deux tics et trois grimaces, Louis de Funès avait une allure qui faisait inmanquablement penser à Donald Duck.

Mais son personnage, le petit bourgeois, lâche, d'une méchanceté grinçante, sadiquement tyrannique envers les faibles, courtisan avec les forts, a réussi à faire rire les Français sans doute parce que ceux-ci se retrouvaient, un peu, dans son côté râleur et colérique.

La carrière de Louis de Funès, "fufu", "monsieur grimace", a été lente. Bien que sa première apparition au théâtre date de 1943, il n'accéda vraiment à la célébrité qu'à la quarantaine sur les scènes et vers 50 ans sur les écrans, après avoir interprété dans plus d'une centaine de films des seconds et troisièmes rôles.

Son premier grand succès cinématographique sera en 1963 "Pouic-Pouic". Dès lors, "fufu" ira de triomphe en triomphe et, en 1968, un sondage IFOP le dé-

signera comme l'acteur favori des Français.

Fufu gendarme

Ce fut la série des "gendarme" ("Le gendarme de Saint-Tropez", "Le gendarme à New York", "Le gendarme se marie...") qui se prolongera jusqu'en 1982, où l'on vit pour la dernière fois "fufu" à l'écran dans le "gendarme et les gendarmettes".

Mais ses plus gros succès demeurent incontestablement les films réalisés par Gérard Oury: "La grande vadrouille", avec Bourvil, vu par 15 millions de spectateurs; "La folie des grandeurs", avec Yves Montand; "Rabbi Jacob", enfin, qui, en quelques semaines dépassa dans la seule ville de Paris le million d'entrées.

En 1975, une première crise cardiaque le terrassa. Mais cela ne l'empêcha pas l'année suivante de tourner "L'aile ou la cuisse" et la "Zizanie", qui furent tous deux de grands succès.

Les derniers rôles du grand acteur connaîtront moins de succès. En 1979, il tâtera des grands classiques et interprétera Harpagon, dans "L'avare" de Molière, mais cette oeuvre qui lui tenait tant à coeur n'aura pas l'audience souhaitée.

Homme tranquille

Acteur de grand talent, tra-

vaillant énormément ses rôles, Louis de Funès était un homme tranquille. Marié en 1943 à Jeanne Barthélémy, arrière-petite cousine de Maupassant, avec laquelle il eut deux fils, il menait

après d'elle une vie paisible.

Depuis 1967, il partageait sa vie entre les plateaux de tournage et son château de Clermont, près de Nantes (ouest de la France),

où il aimait tailler les rosiers, et où une seconde crise cardiaque devait l'emporter jeudi soir.

La conception du rire, c'était

Guignol: "La politique tue le rire, disait-il, c'est du poison... Les malheurs, les gens les retrouvent bien assez tôt, tandis que le rire de consommation, on en aura toujours besoin".



En quelques semaines, le film "Les aventures de Rabbi Jacob" a attiré plus d'un million de spectateurs à Paris.

De Funès, Bourvil, Fernandel ... sur un même piédestal

NANTES (AP) — Ce petit bonhomme explosant de mille tics, aux accès de colère homériques, qui avait une prédilection pour l'interprétation des personnages pleutres, aux combines affligeantes, un tantinet sadiques, avait réussi à se hisser au niveau des plus grands comiques comme Bourvil et Fernandel.

Sa spécialité était la dénonciation de la médiocrité et de la petitesse d'esprit. Avec un sens aigu de l'observation, il avait su copier les gestes de rage impulsive et les accès de triomphe des petites joies mesquines de ses concitoyens et faire rire en accentuant la charge. Tous les spectateurs avaient, en riant devant ses mines contrites ou agressives, l'impression de retrouver une connaissance proche et parfois eux-mêmes. Mais, dans le noir de la salle de cinéma, beaucoup avaient les larmes aux yeux en riant de petits tyrans hiérarchiques devant lesquels ils n'osaient même pas sourire dans la vie quotidienne. Le rire devenait assouvissement d'une vieille rancune. Les gendarmes font toujours rire une fois qu'on a tremblé devant le contrôle radar.

Malgré quelques rôles médiocres où il donnait parfois l'impression d'être l'imitation de lui-même, il passera à la postérité pour ses interprétations fulgurantes grâce à la direction d'un Gérard Oury ou d'un Robert Dhéry. Pour les Français, de Funès est essentiellement le compagnon cruel et tyrannique de Bourvil dans la "Grande vadrouille", son plus grand succès avec quinze millions de spectateurs.

Dans ce rôle se retrouvent condensées toutes les qualités du comédien. Sa critique de la mesquinerie ne se contente pas d'être une simple parodie de l'étroitesse d'esprit. Plus de Funès se montre petit, plus il devient humain et le spectateur se surprend, face aux Allemands, à être solidaire de ce tyran touchant, et même sympathique. Sa

méchanceté était simple, quotidienne.

Les spectateurs éprouveront la même réaction à l'égard du rabbi Jacob, du restaurateur de "L'aile ou la cuisse" ou du gendarme.

Gentillesse légendaire

Pourtant, dans la vie réelle, de Funès était loin d'incarner ce personnage. Sa gentillesse était légendaire, bien qu'il manifestât une vive méfiance à l'égard des intrus. Son talent, qui devait faire de lui un millionnaire - il avait acheté et restauré le château du Cellier près de Nantes - il le devait à un travail acharné. Mais ses tournages le fatiguaient et sa première crise car-

diaque en mars 1975 l'amena à réduire sensiblement ses activités. Il renonça même à tourner le "Crocodile" sous la direction de Gérard Oury, l'un de ses metteurs en scène préférés.

Ce repos l'amena à profiter davantage des superbes arbres de son parc de 130 hectares et à soigner les arbres fruitiers plantés dans le verger. Ce contact avec la nature apaisait un tempérament explosif, qui selon les astrologues est caractéristique des natifs du Lion. "Je cultive mon jardin" se plaisait-il à dire.

Sans doute pensait-il aussi à la dure période où il occupa tour à tour les activités d'étalagiste ou de carrossier, à ses angoisses sur son talent lorsqu'il fut plus ou moins remercié du cours Simon, pépinière des jeunes talents de l'après-guerre et aussi à

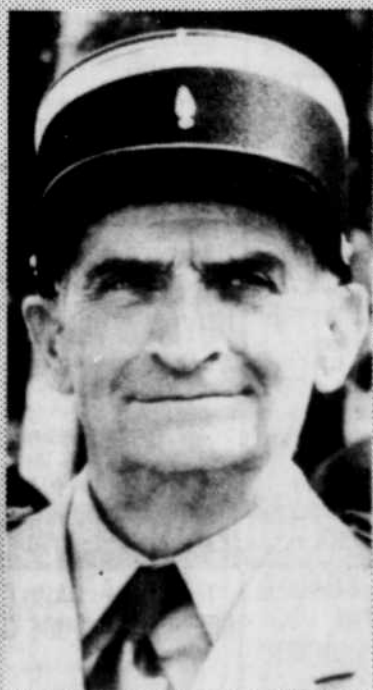
ses débuts comme pianiste de bar.

Mais la découverte de Louis de Funès est due à Daniel Gelin, qui le premier sut apprécier ses talents comiques. L'acteur fit preuve de courage car il n'était pas toujours facile de communiquer le rire à une salle aux trois quarts vide. Il faudra dix ans de travail à ce bûcheur pour trouver le public avec "Oscar". Mais il a alors 40 ans. Quant au triomphe au cinéma il se manifesterait vers la cinquantaine.

Mais alors les succès se multiplieront au point de l'essouffler. Louis de Funès, se sachant fragile, acceptera cependant de jouer le gendarme et les gendarmettes en 1982. Ce sera son dernier film, sans doute pas le meilleur. Mais il avait fait tant rire qu'il lui sera pardonné.



"Les malheurs, les gens les retrouvent bien assez tôt, tandis que le rire, on en aura toujours besoin."



Un coup de maître: Bourvil et Louis de Funès réunis dans le film "La grande vadrouille".

Les Cantons de l'Est et la Beauce bien placés pour profiter d'une reprise de l'activité économique

QUEBEC (PC) — Les perspectives économiques de chaque région du Québec ont été rapidement brossées hier à la Conférence de la Banque de Montréal sur la conjoncture économique du Québec pour 1983.

La région de Montréal, durement frappée en 1982, continuera à se ressentir de la récession. Le "boom" de

la construction tire à sa fin et on ne reverra pas semblable activité dans ce secteur avant longtemps.

"L'activité économique continuera à se déplacer vers Toronto et là où les taux d'imposition sont moins onéreux, les règles du jeu plus stables et plus favorables à l'entreprise et l'accueil et le traitement réservés à l'entrepreneur plus chaleureux", a dit M. Pierre MacDonald, premier vice-président responsable de la direction des affaires de la Banque de Montréal au Québec.



M. Pierre MacDonald

le de se rétrécir laissant à craindre qu'elle n'atteigne pas un niveau de développement à la mesure de son vaste potentiel au cours des prochaines années.

Le maintien d'un niveau d'emploi élevé dans le secteur public avait permis à la région de Québec de connaître une année bien moins mauvaise qu'ailleurs au Québec.

"Les coupures dans les dépenses de la fonction publique se feront maintenant lourdement sentir non seulement

par une diminution du niveau de vie des employés de l'Etat mais aussi par la faiblesse du secteur des services."

Les perspectives pour 1983 semblent cependant très bonnes pour deux régions du Québec, toutes les deux frontalières des Etats-Unis: la Beauce et les Cantons de l'Est.

De la Beauce, M. MacDonald a dit:

"La grande diversité et le dynamisme de ses petites et moyennes entreprises, les qualités d'entrepreneurs de ses

gens et la reprises de l'activité dans le secteur de la construction domiciliaire aux Etats-Unis laissent entrevoir une bonne reprise."

Au sujet des Cantons de l'Est et du sud du Québec, il a déclaré:

"Bien servie par sa vocation agricole, cette région cette année pourrait connaître la meilleure performance parmi toutes les régions du Québec. Seules les perspectives de l'amiante sont incertaines."

Voici les perspectives dégagées pour les

autres régions de la province:

Nord-Ouest: "Il n'est guère permis d'être optimiste sauf pour ce qui est du secteur de l'or. Ce secteur pourrait connaître une activité accrue en 1983. A plus long terme, l'industrie forestière pourrait à son tour connaître des jours meilleurs."

Côte-Nord: "L'avenir s'annonce sombre, le minerai de fer restant peu en demande et le dépeuplement de la région semble déjà avoir commencé."

Mauricie: "L'économie de cette région repose beaucoup sur l'industrie des pâtes et papiers et l'on peut prévoir un important déclin dans ce secteur; aussi la reprise sera-t-elle sans doute lente en 1983."

Saguenay et Lac St-Jean: "La reprise sera lente même si les perspectives à plus long terme sont bonnes, grâce surtout à l'avantage marqué sur ses concurrents que procure le coût de l'électricité à l'Alcan."

(Pierre MacDonald)

"Les produits forestiers du Bas du fleuve et de la Gaspésie bénéficieront d'une demande accrue en provenance des Etats-Unis. De plus, la reprise de l'activité économique en Amérique du Nord devrait mettre un terme à la baisse du prix du poisson. Toutefois, les secteurs touristiques et miniers demeureront vraisemblablement faibles."

Le chômage, spectre plus inquiétant que le déficit...

OTTAWA (PC) - Le niveau élevé de chômage a atteint le sommet de la liste des priorités pour la plupart des Canadiens et des questions telles que l'ampleur du déficit fédéral doivent être écartées pour l'instant.

Tel est l'avis exprimé vendredi par le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, au terme d'une nouvelle série de consultations en prévision du budget fédéral qui devrait être déposé aux Communes avant le début d'avril.

Lors d'une réunion de plus de deux heures, le président de la Fédération canadienne du Travail, M. James A. McCambly, a réclamé qu'Ottawa fasse redémarrer l'économie canadienne en consacrant 2 milliards \$ pour payer la main-d'oeuvre nécessaire à des projets de travaux publics

provinciaux et municipaux.

"Cela accroîtrait, bien sûr, le déficit mais pourrait favoriser la réalisation de projets évalués à 16 milliards \$", a-t-il soutenu, précisant que les propositions de la FCT créeraient quelque 150.000 emplois.

Selon M. Lalonde, les consultations ainsi que les chiffres alarmants des augures économiques quant au niveau de chômage au cours des prochaines années apportent du réalisme aux discussions.

"Le chômage est la plus importante des priorités et d'autres questions auxquelles les gens apportent beaucoup d'importance avant, comme l'ampleur du déficit, sont reléguées au second plan", M. Lalonde a en outre discerné une disposition nouvelle et la

volonté du secteur du travail à collaborer avec le gouvernement pour chercher les moyens de stimuler l'économie.

Par ses déclarations, le ministre a davantage ouvert la porte pour une augmentation du déficit fédéral actuellement de 23,6 milliards \$ dans son prochain budget afin de stimuler l'emploi.

Toutefois, selon lui, quels que soient les gestes posés, le chômage ne diminuera que très graduellement.

Autre recommandation syndicale faite

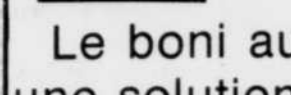
vendredi pour stimuler la consommation: Ottawa devrait permettre aux contribuables de retirer jusqu'à 2.000 \$ de leurs régimes enregistrés d'épargne-retraite ou d'épargne-logement sans être taxés sur l'argent dépensé au cours des six prochains mois.

Le gouvernement fédéral devrait en outre mettre en place des groupes de travail sur les projets potentiels auxquels participeraient les syndicats afin de se pencher sur les projets de travaux d'infrastructures sus-

ceptibles de créer plus d'emplois.

Selon le ministre Lalonde, aucun des groupes consultés en prévision du budget, même les plus prudents, n'a indiqué qu'une réduction du déficit fédéral serait souhaitable cette année.

Notes fiscales



Gerald Tessier, B.A.A.-M.Fisc.

Le boni au conjoint: une solution à explorer

Il a été démontré, la semaine dernière, qu'il est possible de réduire la charge fiscale de la famille en versant un salaire au conjoint. Cette possibilité s'offre au travailleur autonome (soit celui qui travaille à son propre compte) qui est secondé dans l'exploitation de son entreprise par son conjoint et ses enfants.

Les revenus perçus et les dépenses payées durant l'exercice. De plus, cela comprend aussi les revenus qui sont à recevoir en fin d'exercice de même que les dépenses qui ont été engagées mais non payées et dont l'entreprise a l'obligation de les payer en fin d'exercice. Le boni à payer entre dans cette dernière catégorie.

L'économie réelle des impôts qui est réalisée peut représenter un montant suffisamment significatif pour s'arrêter et effectuer les calculs dans chaque situation.

Afin d'éviter toute contestation de la part du fisc concernant le boni à payer en fin d'exercice, il serait préférable que vous rédigiez une politique écrite de versement de boni annuel.

Toutefois, pour ceux qui n'ont pas versé de salaire à leur conjoint ou qui ignoraient qu'il était possible de donner une telle rémunération au conjoint, vous pouvez toujours procéder par déclaration de boni (soit une rémunération pour services exceptionnels rendus) avant la fin de votre exercice financier.

Comme dans le cas du salaire versé au conjoint, le boni que vous déclarerez devra être raisonnable dans les circonstances. De plus, votre conjoint doit réellement travailler dans votre entreprise.

Ainsi, le boni déclaré réduira vos revenus de l'année tandis que votre conjoint s'imposera sur ce boni dans l'année où elle l'encaissera.

GERALD TESSIER, B.A.A., M. Fisc. SIMONEAU, CHARPENTIER, POULIN, SARRAZIN & ASSOCIES

Prenons un exemple. Paul opère une tabagie. Son exercice financier se termine le 31 janvier de chaque année. Paul n'a pas versé de salaire à son conjoint ni l'a secondé dans l'exploitation de son commerce tout au cours de l'année. Nous sommes le 29 janvier et Paul décide d'accorder à son conjoint un boni pour l'aide précieuse que ce dernier lui a rendue. En préparant son état de revenu et de dépenses pour l'exercice terminé le 31 janvier 1983, Paul déduira à l'encontre de ses revenus provenant de la tabagie, le boni déclaré à son conjoint même si ce boni n'est pas payé au 31 janvier 1983. Si le boni est payé durant le reste de l'année 1983, son conjoint devra s'imposer alors en 1983. Toutefois, Paul pourrait verser ce boni seulement en début de 1984; alors son conjoint s'imposerait sur ce boni en 1984 profitant ainsi du report maximum des impôts.

Comment cela peut-il être possible? Lorsqu'un individu exploite une entreprise, il doit déclarer ses revenus et ses dépenses selon la comptabilité d'exercice. Cela inclut

Cascade à la Bourse

MONTREAL (PC) — La firme Cascade dont le siège social est à Kingsey-Falls, aura ses actions ordinaires inscrites à la cote de la Bourse de Montréal.

Cascade a complété récemment sa première émission publique d'un million d'actions ordinaires au prix de 5 \$ l'action. L'achat de ces actions en vertu de l'émission primaire constituait un placement admissible au régime d'épargne-actions du Québec.

Progrès à Wall Street

NEW YORK (AFP) — La Bourse de New York a consolidé vendredi ses gains de jeudi avant de céder partiellement aux ventes bénéficiaires à la veille du weekend.

L'indice des industrielles s'est établi à 1.064,75, en hausse de 1,10, points après avoir enregistré des gains de plus de 10 points. Quelque 90 millions d'actions ont changé de mains.

L'annonce que l'indice des principaux indicateurs économiques avait progressé en décembre pour le neuvième mois consécutif, soit de 1,5 pour cent, a prolongé dans la matinée les hausses de la veille attribuées à un regain d'optimisme au sujet d'une reprise économique et d'une baisse des taux d'intérêt.

LE GROUPE
CALCULUS
Société de Services et de Conseil en Informatique

s'implante à Sherbrooke

La Société Calculus Limitée est maintenant présente à Sherbrooke depuis le 3 janvier dernier.

Filiale de la Firme Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & associés, Calculus est une société de conseil et traitement en informatique.

Calculus oeuvre dans les secteurs de la petite et moyenne entreprise, ainsi que dans le domaine public ou parapublic.

Elle offre à sa clientèle des services de traitement pour tous genres d'applications comptables en mode interactif ou en différé.

Calculus offre également l'utilisation de logiciels spécialisés de planification financière, outil de gestion de plus en plus employé pour la prise de décision et la planification à long terme.

La succursale de Calculus à Sherbrooke est situé au

2727, rue King Ouest.

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec

Corporation professionnelle régie par le Code des professions

152, rue Notre-Dame est, Montréal (Québec) H2Y 3P6
Tél.: (514) 861-1823

Dumont, Garon & Associés
C.G.A.

1891, rue Galt ouest, Sherbrooke
566-6565
(55, rue Adams)
Castillon, 849-4894
124, rue St-James
Denville, Tél.: 839-2127

Lieutenant Hamelin & Associés
C.G.A.

1120, rue Conseil, Sherbrooke, Qué.
J1G 1M5
Tél.: (819) 565-8333

Fernand Brunelle
C.G.A.

184 nord, rue Principale, Windsor, Qué.
845-7013

Julien Morin
C.G.A.

5104, boul. Bourque suite 105
Rock Forest, Qué. J0B 2J0
564-8816

Paul-André Sévigny,
C.G.A.

185, rue Frontenac Sherbrooke, Qué. Tél.: 566-4455

FERNAND GRONDIN, C.G.A.

Sherbrooke: 185, Beauharnois 569-3579 (près de Conseil et Jean Talon)
Lac-Mégantic: Lundi et mardi: 583-2673

25
CHAUFFE — EAU SOLAIRES POUR LA REGION DE SHERBROOKE!
UN PLACEMENT RENTABLE!

Devenez propriétaire d'un chauffe-eau domestique solaire pour aussi peu que \$1,325.00 ou même \$690.00, si vous êtes éligibles à l'octroi fédéral pour l'abandon de l'huile.

Si vous avez un toit incliné de 20° ou plus et orienté 20° plus ou moins sud, vous êtes éligible pour un octroi fédéral non imposable de \$2,275.00 pour l'installation d'un système d'eau domestique solaire d'une valeur de \$3,650.00.

Pour plus d'informations, adressez-vous à:
Achile Côté, 562-9411
ou **Marcel Dufresne, 563-5310**

77455

MARCEL & HUBERT DUFRESNE INC.
DISTRIBUTEUR EN MÉCANIQUE

1150, Galt est, Sherbrooke, Qué., J1J 1Y5
Tél.: (819) 563-5310

Nos régimes d'épargne-retraite offriront toujours PLUS.

Les RÉR du Sherbrooke Trust

12%

Dépôt garanti 3 ans Minimum 500\$. Intérêt crédité annuellement. Taux sujet à confirmation.

- Taux d'intérêt élevés
- Conseillers hautement qualifiés
- Aucuns frais d'administration • Aucuns frais de transfert

Vous avez déjà un RÉR dans une autre institution mais notre rendement supérieur vous intéresse? Nous nous chargerons de le transférer, sans frais. Venez rencontrer l'un de nos conseillers ou téléphonez-nous pour en savoir plus.

Renseignez-vous sur nos régimes d'épargne-retraite autogérés. Le Sherbrooke Trust est un gage de rendement et de sécurité.

SHERBROOKE TRUST

75 Wellington nord, 563-4011
Place Belvédère, 563-3447
Carrefour de l'Estrie, 563-3331

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Mépice du Québec.

Entente éphémère selon Chrétien

ST-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie croit que l'entente intervenue entre son gouvernement et le ministre terre-neuvien de l'Énergie sur la question des ressources sous-marines tombera à l'eau, lorsque les Cours suprêmes de

Terre-Neuve et du Canada rendront leur décision.

La Cour suprême de Terre-Neuve, qui a entendu cette cause à l'automne dernier, fera connaître son verdict dans les prochains jours, tandis que la Cour suprême du Ca-

nada commencera les audiences sur la propriété de ces ressources, le 22 février.

M. Chrétien, qui fut reçu chaleureusement par l'Association des constructeurs de Terre-Neuve et du Labrador, a répété qu'une entente était intervenue sur plusieurs questions li-

tigieuses entre la province et Ottawa, avant la rupture des pourparlers.

Ces points d'entente devront être négociés à nouveau, si jamais les discussions reprennent, a répété le ministre fédéral de l'Énergie. Jusqu'à présent, aucune

rencontre n'est prévue entre les deux parties.

Position inchangée

Un porte-parole du gouvernement de Terre-Neuve confirme que la position de sa province n'a pas changé depuis le début de la semaine, et qu'aucune négociation ne pourra reprendre avant que M. Chrétien ne fasse connaître son point de vue sur les 17 points litigieux que Terre-Neuve traite dans un télégramme destiné à Ottawa.

Lors de la seconde journée d'audience publique pour expliquer la position fédérale sur le sujet, M. Chrétien a laissé entendre que la province de Terre-Neuve est responsable de la rupture des négocia-

tions, le week-end dernier.

Le ministre croit que sa prochaine tâche sera de convaincre les compagnies pétrolières de poursuivre l'exploration loin des rives de Terre-Neuve puisqu'aucun accord de juridiction n'est survenu au sujet des ressources sous-marines.

Essayer de convaincre Terre-Neuve de retourner à la table de négociation semble une perte de temps, affirme le ministre Chrétien, puisqu'aucun changement ne surviendra d'ici à ce que la Cour se prononce. Lorsque le verdict de la Cour sera connu, une nouvelle forme de négociation devra être établie, peu importe de quel côté penchera la Justice.

La Place Bonaventure en effervescence

MONTREAL (PC) — La Place Bonaventure semble méconnaissable: un hibou rouge, haut de six pieds y circule et, dans une autre salle où est reconstitué le parquet de la bourse, on entend des cris de "vendu" à tout rompre.

Le hibou rougeot, mascotte de Provigo, représente la chaîne d'épicerie, qui profite du Salon de l'épargne-placements, à Montréal, pour promouvoir

leu franchises de ses dépanneurs Provigo.

Les cris de "vendu" proviennent du parquet de la Bourse de Montréal que l'institution financière a reconstitué, à l'occasion de cette vaste foire financière, économique et industrielle, où se trouve le plus grand nombre d'avocats, notaires et comptables jamais réunis sous le même chapiteau.

Le Salon de l'épar-

gne-placements a ouvert ses portes vendredi, et les 75.000 visiteurs attendus pourront se rendre à la Place Bonaventure jusqu'au 1er février.

Le Salon de l'épargne-placements est meublé de maisons de courtage, sociétés immobilières, kiosques gouvernementaux, d'assureurs-vie, de corporations professionnelles d'avocats, notaires, comptables, consul-

tant divers et autres experts financiers. Certains distribuent des conseils sur l'épargne, les investissements, d'autres sur les régimes de rente, les programmes de subvention gouvernementales, les rapports d'impôt, enfin tout ce qui touche à l'argent, aux industries, au commerce et, plus globalement, à l'économie.

Un kiosque sur les micro-ordinateurs contribue même à renseigner les gens sur les derniers développements informatiques reliés à l'industrie et aux institutions bancaires. La technologie des terminaux et banques de données s'y trouve vulgarisée pour le commun des mortels.

Déficit de 189 milliards \$

WASHINGTON (AFP) — Le déficit du budget fédéral américain atteindra 189 milliards \$ pour l'exercice 1984, commençant le 1er octobre prochain, selon un résumé officiel du projet de budget du président Ronald Reagan reçu vendredi dans les milieux parlementaires.

Pour l'exercice 1983 en cours, le gouvernement table désormais sur un déficit de 208 milliards \$ contre 110,7 milliards \$ pour l'exercice 1982, indique le même document. Pour l'exercice 1985, le gouvernement estime à 194 milliards \$ le déficit du budget fédéral.

Le projet de budget 1984 prévoit des dépenses de 848,5 milliards \$ et des recettes de 659,5 milliards \$. Pour la même année, les dépenses militaires des États-Unis, amputées de 8 milliards \$ par rapport aux prévisions initiales, atteindront 238,6 milliards \$ contre 208,9 milliards \$ pour l'exercice courant. Elles devraient s'élever à 277,5 milliards \$ lors de l'exercice suivant, indique le document.

Les dernières projections pour l'année budgétaire 1983 en cours font état de 805,2 milliards \$ de dépenses (10 pour cent de plus qu'en

1982) et de 597,2 milliards \$ de recettes.

Le même document confirme que M. Reagan prévoit de demander au Congrès l'application, fin 1985, d'un droit d'accise sur le pétrole de 5 \$ par baril ainsi qu'une majoration de 5 pour cent des sommes à payer au titre des impôts sur le revenu et sur les bénéfices des sociétés au cas où, à cette date, le déficit budgétaire demeurerait supérieur à 100 milliards \$.

Les dépenses budgétaires totales prévues pour l'exercice 1984 sont, en termes réels, les mêmes que pour l'exercice précédent, indique encore le document. Il fait valoir à ce propos que l'accroissement des dépenses nominales d'un exercice sur l'autre (43,5 milliards \$) reflète uniquement l'inflation prévue (5 pour cent l'an).

Les dépenses d'un certain nombre de programmes civils, dont les programmes de soutien des prix agricoles, seront toutefois gelées à leur niveau nominal de l'exercice 1983, ce qui permettra une économie de 19 milliards \$.

PLUS DE RACQUETBALL OU DE SQUASH POUR MOINS D'ARGENT

INTERCOURT DE L'ESTRIE

195.00\$* par année pour jouer autant que vous le voulez

UNE CLASSE À PART ° TENNIS ° RACQUETBALL ° SQUASH

Oui, à l'INTERCOURT DE L'ESTRIE, il vous en coûtera 195.00\$ et pas un sou de plus pour jouer autant que vous le désirez au racquetball ou au squash. PAS DE TARIF HORAIRE supplémentaire pour la location de votre terrain, pas de surcharge pour jouer aux heures achalandées. Rien que votre abonnement à défrayer. Et même payable en 3 versements. FAITES COMME VOS AMIS: INSCRIVEZ-VOUS À L'INTERCOURT DE L'ESTRIE. Il y a de fortes chances pour que vos amis soient membres à l'INTERCOURT. Et pour cause. ÇA BOUGE À L'INTERCOURT.

L'INTERCOURT a organisé un programme complet d'activités pour favoriser les rencontres entre ses membres. Des ligues pour ceux qui aiment jouer pour le plaisir; des tournois pour ceux qui préfèrent la compétition et des activités de toutes sortes.

Pour connaître nos tarifs ou pour plus d'information, composez 564-8001



Vente Foyerama

EATON CANADA

Mobilier de style Colonial en vogue

Une bonne acquisition pour vos adolescents! Mobilier au fini érable classique, en érable massif sur le dessus et le devant des tiroirs, avec garnitures en veiné érable.

- 1. Petite bibliothèque 149.99
- 2. Chiffonnier 3-tiroirs 199.99
- 3. Grande bibliothèque 199.99
- 4. Bureau 249.99
- 5. Chaise 74.99
- 6. Miroir 124.99
- 7. Commode triple 309.99
- 8. Chiffonnier 5-tiroirs 239.99
- 9. Lit capitaine (matelas et sommier en sus) 339.99
- 10. Table de chevet 124.99
- 11. Chiffonnier sur chiffonnier 279.99
- Lit à fuseaux (Format simple ou 2-places) 134.99
- Non représenté: Commode double 289.99
- Non représenté.



Provincial français pour petite princesse

Elle adorera le royaume de ses rêves meublé en blanc antique et souligné de dorure. Se nettoie aisément puisque le fini émail est résistant aux taches. Dessus et devant des tiroirs en érable massif.

- 13. Grande bibliothèque 219.99
- 14. Commode double 289.99
- 15. Chiffonnier 199.99
- 16. Bureau 239.99
- 16. Chaise 74.99
- 17. Table de chevet 134.99
- 18. Lit à baldaquin de 39" 259.99 (matelas et baldaquin non compris)

Autres pièces d'ameublement assorties également offertes à prix spéciaux Eaton.

Eaton, Carrefour de l'Estrie, Rayon 270-370. Venez ou téléphonez: 563-9555

La vente Foyerama Eaton bat son plein

Voilà le moment de réaliser vos projets de décoration. Nous offrons un magnifique choix de mobiliers et d'accessoires, dans des arrangements aux couleurs en vogue...et à des prix spéciaux avantageux. Venez chez Eaton pour avoir le plaisir de choisir ce qui convient à vos goûts. La vente se poursuit jusqu'au 12 février 1983.

UN JUSTE PRIX EATON D'UN OcéAN À L'AUTRE

Notre standard téléphonique ouvre à 9 h 10 en semaine et à 8 h 40 le samedi. Composez 563-9555 pour connaître nos heures d'ouverture ou pour tout autre renseignement.

EATON

